



Conférence du 4 octobre 2023

***Le nouveau schéma directeur de l'Île de France
au défi des transitions écologiques :
Quel rôle dans l'aménagement
du territoire national ?***

**Nicolas Bauquet¹
, Ariane Azéma², Jean-Pierre Duport³
et Vincent Fouchier⁴**

Le projet de [schéma directeur de la région Île-de-France](#) (SDRIF-E) a été arrêté par l'assemblée régionale le 12 juillet dernier. Il va désormais être soumis à enquête publique avant son adoption définitive à l'été 2024. Cette conférence-débat, a permis d'exposer les grandes orientations et enjeux du projet mais aussi de montrer comment il s'inscrit dans l'histoire de la planification régionale et de l'aménagement du territoire francilien.

Si elle ne représente que 2 % du territoire national en superficie, la région Île-de-France accueille 20 % de la population française et assure plus de 30 % de la valeur ajoutée nationale (PIB). Elle concentre un potentiel scientifique et universitaire de premier plan mondial et une densité exceptionnelle de grands lieux culturels et touristiques.

Elle est le grand poste de commandement de l'économie française tout en étant exposée à des défis majeurs à l'horizon 2050 : coûts fonciers, besoins de logements, qualité de l'air, mobilités et flux logistiques, adaptation au changement climatique, réduction de l'empreinte carbone...

L'achèvement du projet de [Grand Paris Express](#) va par ailleurs reconfigurer le fonctionnement de l'économie régionale et marquer les prochaines décennies. Héritier du premier schéma directeur de la région parisienne réalisé sous la conduite de Paul Delouvrier, l'Île-de-France est ainsi une région laboratoire de l'aménagement planifié à travers des documents réglementaires prescriptifs.

Quel bilan dresser des schémas régionaux antérieurs ? En charge de la conception du SDRIF de 2013, Ariane Azéma et Vincent Fouchier seront invités à réagir aux propos de Nicolas Bauquet

¹ Directeur général de l'Institut Paris Région

² Inspectrice générale de l'Éducation, ex-conseillère de l'ancien président de la région : Jean-Paul Huchon.

³ Ancien préfet de la région Île-de-France et ancien DATAR.

⁴ Directeur de la prospective de la métropole Aix-Marseille, ancien directeur adjoint à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, devenu IPR.

pour évoquer les éléments de continuité et les éventuelles inflexions entre le SDRIF en vigueur et le nouveau projet. Le préfet Jean-Pierre Duport apportera son témoignage sur la complexité de l'aménagement du territoire francilien et l'enjeu d'intérêt national de son bon fonctionnement.

Nicolas Portier

Je voulais remercier, au nom du Cercle, Nicolas Bauquet, directeur général de l'Institut Paris Région, et toutes ces équipes qui nous ont aidé à préparer cet événement et à nous accueillir ici, dans cette salle prestigieuse : « Delouvrier ».

Merci beaucoup à l'Institut Paris Région, à Nicolas, à tous ces collègues. Merci aux discutants, à Ariane Azéma, Vincent Fouchier et Jean-Pierre Duport, ancien délégué à l'Aménagement du Territoire, ancien Préfet de Seine-Saint-Denis.

Merci beaucoup d'être avec nous pour parler de ce sujet d'intérêt régional, national voire même européen.

Nous allons parler du document de planification de la région Île-de-France. Parfois on oppose l'aménagement du territoire à l'Île-de-France, depuis Paris et le Désert Français. Ce n'est pas notre philosophie. L'Île-de-France n'est pas un ennemi de la France, au contraire, c'est un moteur de notre économie nationale. C'est une locomotive indispensable. Et, beaucoup de Français, passent par l'Île-de-France. C'est donc aussi un lieu de convergences. Son bon fonctionnement intéresse donc toute la France et pas seulement les habitants de la région.

Il nous a semblé utile au sein du Cercle d'aborder cette question d'abord parce que c'est l'Île-de-France, petite en superficie mais très forte en termes de fonctions économiques. Ce qui nous intéresse aussi c'est la planification prescriptive, puisque l'Île-de-France est un peu un laboratoire de cette planification qui, maintenant, commence à se transposer à d'autres régions avec les SRADDET.

À l'heure de la zéro artificialisation nette, de la zéro émission, on verra qu'il n'est pas toujours simple de planifier.

À travers les témoignages croisés de nos différents intervenants, Nicolas Bauquet, Ariane Azéma et Vincent Fouchier, nous auront un regard sur le schéma encore en vigueur, celui de 2013. Nous pourrions revenir sur les controverses de l'époque, avec l'exécutif national à l'époque. Nous allons voir ce qu'il est advenu de ce schéma dix ans après.

Jean-Pierre Duport, compte tenu de son expérience sur une longue période, pourra nous apporter un regard original, celui d'un Préfet, d'un représentant de l'État, sur l'efficacité de cette planification, sur aussi ces grands aménagements opérationnels qui transforment le métabolisme régional.

Voilà donc pour l'objectif de ce soir. Là-dessus, je cède la parole à Nicolas.

Nicolas Bauquet :

Merci beaucoup Nicolas de ton invitation. Je suis ravi de pouvoir intervenir aujourd'hui.





Cela nous intéresse de parler, à l'Institut, de l'Île-de-France mais aussi de toute la France. J'ai vraiment le sentiment d'entrer dans une aventure qui engage beaucoup de choses, et notamment la capacité de notre pays à réinventer la question de l'aménagement du territoire et l'articulation entre les différents échelons à partir desquels on pense notre pays.

L'idée est de dépasser le dilemme du « bottom up » ou du « top down ». Il est difficile de penser l'aménagement du territoire depuis l'État, et en même temps on n'arrivera pas à penser le territoire à partir du « small is beautiful ».

Ici nous avons 180 experts, une vision à 360 degrés. C'est une agence d'urbanisme qui est bien plus que ça. Nous avons une expertise sur toutes les politiques publiques. Et donc on a des choses à dire sur une région qui est essentielle pour notre pays et

en même temps on a une réalité territoriale. Nous dépendons d'une collectivité locale, la région. Pour autant, c'est un lieu où l'on peut croiser les regards entre l'État, la région, le Grand Paris. C'est un endroit particulièrement intéressant.

Je suis arrivé il y a un an ou deux. Je suis monté dans un TGV à pleine vitesse avec le SDRIF. Sandrine Barreiro en est l'architecte. Je tiens à le souligner. Derrière, il y a bien sûr toute une équipe transversale. Nous avons embarqué l'ensemble de l'expertise de l'Institut pour faire ce travail.

Aujourd'hui, nous réfléchissons aux questions de planification, notamment écologique ; c'est un exercice dont il faut tenir des leçons qui dépassent le cadre francilien.

Je suis historien. C'est la raison pour laquelle je vais d'abord revenir sur l'histoire des schémas régionaux. Cela permet d'éclairer pourquoi nous avons besoin d'un nouveau schéma régional. D'abord, raison basique, nous avons eu une nouvelle majorité à la région, en 2015, puis au niveau national, en 2017. On voit bien que c'est un document qui intéresse très au-delà des frontières de la région Île-de-France. Au départ, ce schéma correspond à la volonté d'affirmer un projet. Il y a un autre élément déclencheur : la crise climatique et la crise environnementale qui invite à repenser beaucoup de choses assez fondamentales.

En bref, c'est une décision politique de Valérie Pécresse de relancer un exercice de planification avec un SDRIF qui soit ZEN, ZAN et circulaire. ZEN, pour zéro émission nette, le ZAN, pour la zéro artificialisation nette, et l'économie circulaire.

Cette ambition écologique est au cœur de ce nouvel exercice technique et collectif. Sauf qu'il y a d'autres dimensions qui s'ajoutent à cela : les Gilets jaunes, qui ont joué un rôle dans cet exercice en éclairant la question des fractures, et puis il y a la crise Covid, qui soulève la question de la résilience et rappelle l'urgence de la réindustrialisation.

Vous voyez, vous avez une décision actée en 2021 qui a lancé le chrono mais les enjeux sont multiples et les couches se superposent. Il faut tenir compte de tous les paramètres pour la bonne réalisation de l'exercice.

La réalisation de cet exercice, c'est d'abord un tour de force en termes de délais. Je ne pensais pas qu'on arriverait à tenir les délais. Ça a été quelque chose de très intense. Comment on y est arrivé ? Il y a un exercice de gestion assez exceptionnel, avec Sandrine et son équipe, une relation avec la région,

qui a été d'une fluidité exceptionnelle, et puis, au-delà, vous avez eu un portage par les politiques et les experts extrêmement fort.

Nous avons une grande expertise au sein des services de l'Institut, je le dis d'autant plus facilement que je n'y suis pour rien, étant arrivé plus tard, mais c'est un élément très important. Le niveau d'expertise et sa transversalité est vraiment exceptionnelle. Il n'y a pas beaucoup d'endroits où l'on est capable de croiser des enjeux aussi différents. Nous avons aussi une capacité cartographique, de gestion de la data. Et puis, il y a eu un portage politique impeccable par le vice-président, en charge du dossier, qui a pris le sujet à bras le corps. Nous avons à faire avec un politique qui écoute les experts et qui ensuite prend des décisions. Le tout, avec un suivi extrêmement proche de Valérie Pécresse sur les grandes orientations.

Cela a donc été un exercice passionnant.

Ce qui est compliqué aujourd'hui, c'est précisément de savoir comment on développe l'Île-de-France pour elle-même et pour notre pays. Le problème c'est qu'aujourd'hui on n'a personne devant nous pour nous dire ce que doit être l'Île-de-France pour le pays, alors qu'on est dans une région qui concentre de nombreuses administrations, centres sociaux et services.

La question du dialogue avec l'État, dans son acception nationale, mais aussi dans son acception régionale, est importante. On a eu du mal à avoir une vision intégratrice des différentes facettes de l'État. Il y a une forme d'éclatement de l'action publique, dont nous avons pu être témoins.

Une dernière difficulté de l'exercice, pour revenir aux différentes couches du SDRIF... c'est la tentation du « en même temps ». Il fallait tout faire : construire des logements, faire des ENR, faire de la sobriété foncière, faire de l'économie circulaire, etc. Il fallait tout faire. Parfois, on peut faire du « en même temps » mais parfois, c'est beaucoup plus compliqué. Parfois, on est à une échelle fine et il faut décider et donc vous êtes obligés de faire des choix. Nous on doit les éclairer. Il faut donner toutes les données du problème en même temps. La question environnementale n'est pas une petite question. Il faut pouvoir s'y préparer.

J'en arrive à ce qui nous intéresse le plus. En quoi ce SDRIF est-il différent ? Que change-t-il ? Nous arrivons à quelque chose de vraiment intéressant sur la sobriété foncière et le polycentrisme. Là-dessus je laisse la main à Sandrine pour qu'elle nous explique ce qui est, selon elle, la nouveauté de ce que l'on a construit ensemble.

Sandrine Barreiro

Je vais peut-être commencer par rappeler que tout n'était pas nouveau. On a travaillé avec Jean-Philippe Dugoin-Clément car il est aussi un élu local. Très rapidement, il nous a dit qu'il ne voulait pas le « Grand Soir ». Il voulait conserver ce qui fonctionnait jusqu'ici. On était dans une logique de continuité.

Le SDRIF intègre de nombreuses dimensions mais le vrai levier c'est celui du foncier. C'est vraiment cela le cœur du réacteur. Et dans le triptyque ZEN, ZAN, économie circulaire, c'est la question du ZAN qui est sans doute celle qui est la plus centrale.

Je ne vais pas complètement rentrer dans le schéma mais l'exercice ZAN est un exercice qui a obligé – et je le dis avec toute la bienveillance nécessaire – à faire évoluer nos pratiques. Nous cherchons désormais à planifier la rareté. Ce n'est pas un exercice facile. Il n'est pas



tout à fait nouveau, mais là, on a passé une étape. Vous aviez 1315 hectares à consommer en moyenne dans le SDRIF précédant. Dans le nouveau SDRIF, c'est 560. Vous voyez l'écart.

Par ailleurs, on parlait déjà des ENR dans le SDRIF précédant mais cela tient une place beaucoup plus grande aujourd'hui. Cela conduit à devoir réserver du foncier pour ces projets. Il y a une enveloppe spécialement pour cela. La région garantit une enveloppe pour mettre en œuvre ces projets. Il y a aussi une enveloppe pour les infrastructures de transport, mais c'est moins original.

Cette trajectoire a été calculée sur la base de trois scénarios. Premier scénario, on amplifie la concentration du développement de l'agglomération parisienne. On aurait été bons en matière de ZAN mais pas en matière d'aménagement du territoire. Deuxième scénario, on desserre et on projette un développement beaucoup plus important dans des polarités de grande couronne. Cela aurait dénaturé le cadre de vie en grande couronne... donc on a opté pour un troisième scénario. On opte pour un développement équilibré du territoire avec une concentration sur Paris et quelques pôles en grande couronne.

Nicolas Bauquet :

Je repars du polycentrisme pour poser la question : « Et maintenant ? ». Ici, à l'Institut, on s'intéresse au texte mais aussi à ce que l'on en fait. Que change ce texte ?

Ce document peut-il structurer une dynamique collective à l'échelle du territoire pour qu'on accélère sur tous ces sujets ? C'est le cas y compris sur le polycentrisme. Cela implique de choisir des centralités. Le SDRIF seul ne le permettra pas. L'Institut est un lieu où les acteurs, publics et privés, peuvent se croiser.

Sachant qu'il y a de nouvelles questions qui se posent. Est-ce que ce sera le dernier SDRIF ? Les évolutions environnementales, notamment, sont de plus en plus rapides et compliquent l'exercice. La question mérite d'être posée. Il faut avoir un outil adapté aux nouvelles réalités. Les chocs qui vont être les nôtres, dans les prochaines années, vont certainement nous obliger à repenser tout ça.

Voilà. On livre cela à vos questions.

Sandrine Barreiro :

Juste un mot sur les cartes du SDRIF.

Dans le SDRIF de 2013 comme dans celui de 2008, il n'y a qu'une carte qui intègre plutôt la dimension « préservation des sols » sans différencier ce que l'on pouvait attendre en termes d'urbanisation, de développement économique ou de logement. Avec le SDRIF-E, il y a une partie environnementale. Il y a donc une « carte verte » qui a été portée politiquement avec une armature verte à sanctuariser qui induit pour les collectivités une interdiction d'urbaniser.

Il y a aussi une carte sur le développement économique. Elle comprend des pastilles qui distinguent des zones réservées à des implantations industrielles. Il y a aussi des cartes réservées pour l'économie circulaire.

Il y a enfin une carte sur la maîtrise du développement urbain où l'on met en relation là où on se développe et là où l'on préserve. On remet ici la question des polarités.

Ces trois cartes se lisent de manière complémentaire. Chacune est porteuse d'un message. Chacune est normative.

On part d'un plan d'occupation des sols extrêmement simplifié. Ces cartes s'inscrivent dans un principe de compatibilité. Les documents doivent respecter les grands principes mais n'ont pas à reprendre un dessin hyper-précis.

Voilà donc le principe d'application du schéma directeur.

Nicolas Portier :

Un mot peut-être du Grand Paris Express (GPE) ? Arrivez-vous à projeter les effets massifs du GPE dans le schéma ?

Nicolas Bauquet :

Le GPE est un élément très important dans la question du polycentrisme. Comment fait-on émerger des centralités à partir des quartiers de gare ? Il y a besoin pour l'intérêt général de faire émerger des polarités et donc de densifier autour de ces espaces-là.

Nicolas Portier :

Merci !

[Applaudissements]

Je vous propose maintenant de faire un rappel sur la période précédente et de revenir sur la complexité d'aligner autant d'acteurs dans un territoire aussi dense.

Ariane Azéma :

Je vais plutôt me concentrer sur la question des controverses politiques. J'ai été conseillère de Jean-Paul Huchon, président de la Région.

Je voudrais redire d'abord le plaisir que j'ai d'être ici.

J'ai intégré en 2005 le cabinet de Huchon sur la question du SDRIF et je resterai jusqu'en 2010, donc je ne verrai pas la fin. La situation institutionnelle est alors très différente. L'État n'est pas tant « agencifié » que cela. La question climatique est présente, les Verts sont dans la majorité, mais on est très loin de l'idée d'effondrement. L'État est très présent mais il l'est sous de multiples visages. La région vient de récupérer leur bébé donc l'État se préoccupe de très près de la manière dont on va le traiter. Et puis, vous avez eu un discours fondamental du Président de la République sur lequel je reviendrai.



Le SDRIF passionne une partie des agents, mais l'objet est assez incompréhensible et ne passionne pas forcément le politique. Le discours de Nicolas Sarkozy change les choses. Le schéma devient un enjeu politique et, au fond, la controverse politique va porter quelque part le SDRIF. J'ai l'impression que c'est moins le cas aujourd'hui. Ce discours, que le Président fait à Roissy, est l'occasion pour Sarkozy de dire qu'il veut faire de Paris une métropole de rang mondial, là où la majorité régionale voudrait réduire la région à un village. C'est à peine caricatural. L'avantage de ce moment c'est que tout le monde va se saisir du sujet.

Il y a une force et une puissance de la controverse pour le SDRIF 2008-2013. Elle a des inconvénients et des avantages. Ce qui va conduire et polariser la controverse politique c'est la question des infrastructures de transport. Je rappelle qu'à l'époque il n'y a pas le GPE. Il n'y a pas non plus de Grand

Paris. Les élus de la zone dense font pression. Le scrutin de liste régional fait que vous avez des représentants nominatifs des collectivités, vous avez des élus « scrutin de liste » qui essayent d'avoir une approche englobante, puis vous avez quelques grandes figures... Vous avez une densité qui en fait un lieu de débat très important. Et, en même temps, nous ne sommes pas en capacité d'embrasser autant de sujets que vous aujourd'hui.

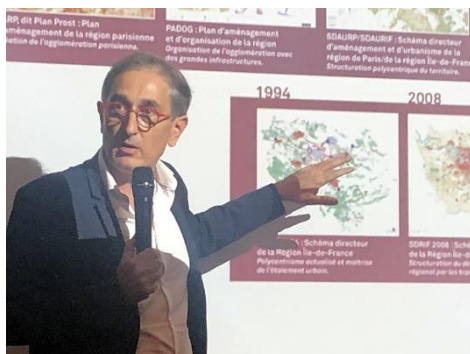
On trouve finalement un accord entre les élus locaux et les élus régionaux. La région est un espace dans lequel on doit tenir compte des avis de chacun. Je rappelle que l'Île-de-France, c'est une région très compliquée avec des équipements très importants et des intérêts qu'il est difficile de faire converger.

La controverse politique a donc été assez stimulante. La question du rapport à l'État cela dit, au sens de l'exécutif, présidentiel, avec Christian Blanc, n'est pas simple à gérer. La région soutient l'idée de la « soutenabilité de la métropole » comme priorité alors que l'État veut en faire une « métropole mondiale ».

Vincent Fouchier :

D'abord, bonjour à toutes et tous et un grand merci pour votre invitation.

J'ai été à la DATAR avant d'arriver à ce qui est aujourd'hui l'Institut. Je me suis occupé des feuilles blanches. Il fallait s'occuper des métropoles sans toucher à la loi. C'était sous Jean-Pierre Raffarin. Nous avons lancé le MUCEM en 2003 à Marseille. Bref. C'était pour le clin d'œil.



Je suis arrivé à l'Institut comme délégué du SDRIF. Celui-ci a beaucoup changé mais quand je suis arrivé, on ne m'attendait pas. On rentrait dans une séquence très exigeante. Il fallait du neuf et un peu de décalage.

Le plus dur finalement, c'était du côté de l'État mais il y a quand même toujours eu un pilotage du SDRIF. Un SDRIF, c'est un travail collectif. Il faut se creuser la tête pendant plusieurs années pour aboutir à un document multiusage, multifonctions. Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de documents équivalents en France, de documents qui

embrassent autant d'enjeux.

J'avais fait une thèse bien avant (en 1994) sur la densité urbaine. J'ai écrit un article qui a fait date. Le SDRIF de 1994, c'était l'extension urbaine et les routes. Cela faisait le bonheur des gens mais la consommation de ressources était complètement absente. Je suis allé au front et cela a lancé le débat sur le schéma directeur.

L'État avait la charge du schéma directeur. C'était extrêmement efficace mais c'était un modèle très extensif. J'ai eu droit à ces deux versions, une version 0 plus synthétique et une version « chorématique » qui a suscité de grands débats... C'était parfois un peu l'aventure. On posait des pastilles sur des lieux stratégiques. Il y avait des pastilles d'extension urbaine avec des objectifs de densité. Cette question des pastilles, il a fallu la traduire en des termes juridiques. Je ne savais pas si ça allait survivre mais finalement oui. Ce n'était pas gagné d'avance. Y compris en interne ; tout le monde n'était pas forcément partant.

D'un point de vue technique, je me suis beaucoup amusé. Il y avait des grands noms. C'était une communauté de réflexion et d'action. C'était un terrain de jeu formidable qui donnait à voir des images. C'est bien plus puissant qu'une règle du SDRIF.

La question de la densification, qui était mon cheval de bataille, on a réussi à la traduire dans le schéma directeur. Nous avons tiré tous les fils de ces réflexions-là et j'ai l'impression que cela a eu un effet.

Quelques éléments de conclusion. Une planification comme celle-ci présente l'intérêt de faire converger les esprits – pas forcément les solutions mais les esprits – sur des enjeux sur lesquels il faut agir. Il y a peu d'endroit et de moment où cela peut se faire.

Un domaine enfin que l'on a pas du tout évoqué. Ce fut la première fois que l'on a fait une évaluation environnementale d'un schéma régional. Ce n'était pas un exercice facile.

Jean-Pierre Duport :

Il va m'être difficile de réagir puisque j'ai fait beaucoup de choses dans ma carrière mais je n'ai participé à l'élaboration d'aucun schéma directeur. Mon regard sera plutôt celui d'un « questionneur ».



La première chose que je voudrais dire pour me situer, c'est que je suis le seul à avoir été à la fois délégué de la DATAR et préfet de la région Île-de-France. Et je le dis tout de suite : je n'ai pas été schizophrène. Je n'ai jamais trahi les convictions qui étaient les miennes. L'Île-de-France fait partie de la France et doit être intégrée dans une politique nationale d'aménagement du territoire. J'en donnerai une illustration très ponctuelle. On a initié la réflexion sur les grandes régions lorsque j'étais à la DATAR. Lorsque j'étais préfet de l'Île-de-France j'ai initié la réflexion sur le Bassin parisien...

Je voudrais vous faire part d'un certain nombre d'interrogations qui sont les miennes.

Jean Poulit⁵ était un « routier », c'est vrai. Il n'empêche que dans le cadre de la réflexion pour le schéma directeur de 1994, il a été le premier à poser la question environnementale. L'image d'un Jean Poulit qui ne pensait que route, ne semble pas tout à fait exacte.

N'oublions pas le contexte dans lequel a été élaboré le premier schéma directeur. Il a été basé sur une Île-de-France à 13 millions d'habitants en 2000. Nous n'en sommes pas là. Ce qui a été fait à l'époque a été conçu dans cette perspective. Je m'étonne que vous n'ayez pas évoqué la question démographique pour ce nouveau SDRIF. Le ZAN, il faut l'articuler à des projections démographiques...

Le schéma directeur de Paul Delouvrier était lié à une vision stratégique sur les transports. L'interconnexion est un élément fondamental, c'était une idée géniale. On peut reprocher un certain nombre de choses à Christian Blanc. On peut trouver anormal l'interventionnisme qu'il a pu exercer sur l'Île-de-France. Il n'en demeure pas moins que ce qui change la donne, c'est bien le métro du Grand Paris. Dans le nouveau schéma directeur, le lien avec le Grand Paris Express (GPE) n'est pas suffisamment prégnant pour moi. Certains secteurs vont évoluer considérablement à l'image du

⁵ Jean Poulit a été directeur régional de l'Équipement de l'Île de France, maître d'œuvre pour l'État de l'élaboration du schéma directeur adopté en 1994.

secteur « Villejuif ». Ce lien entre l'ensemble du système de transport et le projet de schéma régional n'a pas peut-être suffisamment été porté.

Autre chose. Je trouve que le schéma directeur doit répondre à la question sociale. J'ai une interrogation à ce sujet. Nous voyons les équipements dont a pu profiter la ville de Saint-Denis grâce à un schéma directeur antérieur. On voit toutefois que les emplois créés ne bénéficient pas aux habitants du territoire. Or, un schéma directeur doit bien sûr se poser la question des retombées pour les habitants, y compris en matière d'emplois.

J'ai encore trois remarques. La première c'est qu'il faut qu'il y ait une politique d'aménagement du territoire. Il faut que l'État ait une vision de l'Île-de-France. Lorsque j'interroge l'Agence nationale des territoires, ils me répondent qu'ils n'ont pas de commande pour envisager une politique d'aménagement du territoire. La deuxième remarque, c'est qu'on voit bien l'intérêt du couple région-intercommunalités dans l'élaboration d'un schéma directeur. Je termine enfin sur une dernière remarque. Je ne comprends pas l'utilité du Grand Paris. On a créé la métropole du Grand Paris parce que le gouvernement pensait, à raison, que la région basculerait. Malheureusement, la gauche a aussi connu un revers aux municipales et donc même le Grand Paris lui a échappé.

Voilà mes quelques remarques et réactions d'humeur dont je voulais vous faire part. Retenez l'important : démographie et transport.

Nicolas Bauquet :

Je vais réagir sur un certain nombre de points. La démographie évidemment, c'est un fondement mais nous avons aujourd'hui le plus grand mal à comprendre ce qu'il se passe. Nous sommes en train de changer de monde et nous n'avons pas encore les instruments pour le comprendre. La région nous demande de prévoir ce qu'il va se passer avec les lycées. La vérité c'est que c'est très compliqué même si on avance. L'Insee fait tourner son modèle à vide, dans sa boîte noire. Nous avons des démographes extrêmement pointus mais l'Insee plutôt que de sortir des chiffres pour 2040 en sort pour 2070...

Nous faisons face à des évolutions difficiles à cerner. J'ai une vraie interrogation sur la matrice parisienne. On a beaucoup parlé ces derniers jours de Paris qui se vide. Or, quand Paris se grippe, c'est toute la machine régionale qui se grippe.

Sur la question des transports, c'est très important. Nous sommes d'accord. Sur la question des intercommunalités aussi, c'est vrai. Je partage cette vision « régionale ». Les départements eux sont revenus dans le jeu dans un rôle de « facilitateur » vis-à-vis des intercos. C'est le cas notamment avec la Seine-et-Marne.

Du coup, je veux terminer sur deux points : l'État et le politique. Cet exercice a été source de grandes satisfactions mais il a aussi été parfois frustrant. Au moment du vote, tout se passe très bien. Super. Mais au fond, quel vide. On a fait un SDRIF tout seuls. L'État n'a pas répondu présent. Grande frustration aussi sur l'inter-territorialité. Les mouvements de population, les flux logistiques débordent les frontières régionales. On a besoin d'un cadre pour traiter tout cela. Et puis, il y a la question du vide politique. Vos interventions m'ont éclairés à ce niveau-là. Le SDRIF a été porté par la présidente de la région et un vice-président mais il manque la controverse. En face c'était le vide. Il manque le clivage.

Jean-Pierre Aubert :

Une remarque. Je me situe dans la page blanche, au milieu, en 1994. J'étais le chef de cabinet de Jacques Chérèque⁶⁶. C'était intéressant de suivre le schéma directeur. Cette période est extrêmement intéressante avec une question qui a disparu : les inégalités Est/Ouest. Je me souviens qu'on a pensé l'articulation avec une politique d'aménagement du territoire national en même temps qu'émergeait la question européenne. Je suis frappé de ce vide apparu ces dernières années.

Nicolas Portier :

Pardon, je m'intercale. Je pense qu'il est important de souligner qu'on voit que les effets d'entraînement de l'Île-de-France sur les régions adjacentes se sont considérablement atténués. Les régions françaises qui sont celles qui vont le moins bien sont celles qui se situent juste à côté de l'Île-de-France.

Marie Deketelaere-Hanna :

Bonjour. Merci à tous pour vos interventions.

Je suis une ancienne du Conseil régional et j'ai été directrice de Paris Métropole.

Au sujet de ce que disait le préfet Duport : c'est vrai que l'on ne voit pas bien où le GPE habite. C'est frappant de voir comment on a échoué à faire un Grand Paris institutionnel à la hauteur de nos enjeux. La même question que celle posée par Jean-Pierre Aubert. Comment la région traite la question des inégalités socio-territoriales ? Aussi, c'est très important de réindustrialiser mais qu'est-ce que cette notion d'autonomie régionale ?

Yvan Lubraneski :

Merci aux participants. Je voulais insister sur deux sujets qui me semblent clés.

Ma première question, c'est celle du vide politique. On n'a pas senti de lignes fortes dans les différents camps politiques telles qu'on les connaît ailleurs et on note aussi une absence de l'État. C'est vrai qu'il y a eu un vice-président très impliqué mais ça n'aura pas suffi.

Plutôt que de former cette Métropole, la question du fait intercommunal de telle façon que tous ces territoires puissent coopérer à l'échelle de la région n'a toujours pas réussi. Il y a des intercommunalités où cela se passe bien et d'autres où cela est beaucoup plus compliqué.

Comment pousser ces territoires à mettre à jour leurs documents d'urbanisme ? Comment l'État peut-il arbitrer tout ça ? Comment on planifie l'aménagement à l'heure de la transition écologique ?

Nicolas Bauquet :

Tout cela illustre la question du portage politique. Je partage le fait qu'effectivement ce n'est pas un travail qui met au cœur le GPE.

Il faut penser la dynamique globale du territoire mais il faut surtout penser l'après pour le cœur de l'agglomération, la petite et surtout la grande couronne. Il faut penser les déplacements, les routes, le covoiturage... Ce sont évidemment des questions fondamentales. Vous avez raison.

⁶⁶ Jacques Chérèque a été ministre chargé de l'Aménagement du territoire et à la reconversion industrielle de 1988 à 1991.

Quand je suis arrivé en 2022, j'ai été frappé par l'idée d'un document centré sur la région comme si on était dans n'importe quelle autre région. La question de l'autonomie est importante. C'est important qu'elle soit intégrée. Et, en même temps, l'Île-de-France a aussi une responsabilité vis-à-vis du reste du territoire.

Je reviens sur les mots utilisés dans ces schémas directeurs. Ce sont un peu toujours les mêmes. Il est vrai cependant que la question du rééquilibrage Est-Ouest n'apparaît plus. La question des fractures se pose aujourd'hui différemment. C'est quelque chose de tout à fait assumé.

Dans quelle mesure peut-on continuer d'être une métropole qui fonctionne avec des territoires inégaux ? Comment tenir compte de tous les bouleversements en cours ? On voit aujourd'hui les CSP+ qui quittent l'Île-de-France. Comment réduire les fractures territoriales à toutes les échelles ? Comment on fait pour attirer des gens qui ont de la richesse ? Cela nous a beaucoup animé.

Erwan Le Bot :

Je reviens sur la question des projections démographiques. Pourquoi est-ce si compliqué aujourd'hui de faire des prévisions ?

Nicolas Portier :

Il y a trois millions d'habitants à Paris alors qu'il n'y a que deux millions de résidents.

Erwan Le Bot :

Oui. La « métropolisation » est toujours un phénomène qui existe mais maintenant on peut continuer à miser sur l'attractivité. On voit qu'il est compliqué de faire des projections démographiques mais vous avez aussi la question climatique... Y-a-t-il des scénarios où vous intégrez tout cela ?

Nicolas Portier :

D'ailleurs personne ne l'a évoqué mais là on est en train de faire une planification écologique et il va falloir la faire « retomber ». On doit régionaliser les objectifs. Ce serait bien qu'à l'horizon 2050 on sache où seront les Français. Même si personne ne s'en occupe, il serait bien qu'on mette cette question à l'agenda. La démographie, c'était la donnée un peu robuste de l'aménagement du territoire et ça ne l'est plus du tout.

Jean-Pierre Duport :

Deux remarques très rapides. J'ai été un peu critique tout à l'heure sur le volet Schéma directeur mais il y a une carte que je trouve passionnante. Il y a bien sûr des territoires à préserver et il est bien de les flécher.

En revanche, le problème des 70 000 logements est un problème essentiel. On est dans un système aujourd'hui où les communes ne veulent plus construire et on n'a pas pensé aux conséquences de la suppression de la taxe d'habitation. Certaines communes n'ont plus de recettes liées aux logements et n'ont plus forcément intérêt à faire construire. Il faut que l'on se pose aussi, par rapport aux communes qui ne veulent plus construire, la question de savoir si les PLU (Plan locaux d'urbanisme) doivent être conformes ou compatibles. Aujourd'hui, ils doivent être compatibles, mais je me demande s'ils ne devraient pas être plutôt être conformes au nom de l'intérêt général.

Nicolas Portier :

On est dans une tendance années 1992-1993 avec une chute de l'immobilier des bureaux. Il va y avoir des mutations. Les entreprises essayent de réduire leurs locaux. Certains bureaux vont être transformés en logement... mais comme le dit Jean-Pierre les maires ne sont pas toujours d'accord.

Nicolas Bauquet :

Tout est en train de bouger, effectivement. Jean-Christophe Fromentin, maire de Neuilly, me raconte qu'il recrute de plus en plus de personnels hors de Île-de-France. Ils concentrent leurs activités sur deux ou trois jours. Il a construit des logements spécialement pour cela. On est en train de voir des maires qui se disent « Je ne comprends pas, j'ai construit mais ma population a cessé de croître ». L'attractivité n'est plus assurée. Mais là aussi, on retombe sur la question : Qu'est-ce que l'on veut pour cette région ?

Je reviens sur les chiffres de l'Insee. Ils fonctionnent avec des stocks mais ils ont du mal à appréhender les flux alors qu'on est une région que l'on traverse aussi énormément. Les projections pour 2070 sont extraordinaires... Les régions qui selon l'Insee vont gagner des habitants sont *grosso modo* les régions qui seront les plus fortement impactées par les effets du changement climatique : le Sud de la France, qui sera cramé, et le littoral Atlantique, qui doit sérieusement reculer. Cela pose la question de la prospective au niveau national...

À l'Institut, nous ne sommes qu'un acteur régional, mais on se pose la question des projections démographiques en lien avec les spécialistes du climat. On essaye d'avoir une approche globale qui tienne compte d'un maximum de paramètres. Dans ce contexte, va-t-on avoir une métropole qui se vide ou une métropole qui continue de croître ? On a besoin de réfléchir collectivement là-dessus.

Ariane Azéma :

On avait essayé quelque chose que l'on a absolument raté, c'est l'affaire des faisceaux et des marguerites. A fortiori si les départements se voient plutôt en intercesseurs territoriaux qu'en prescripteurs d'aménagement, ce sont les marguerites. Cela parle peut-être à certains. On avait essayé de poser avec ce schéma le cadre de solidarités territoriales du centre à la périphérie qui ne serait donc plus la grande couronne. La réflexion était radiale et non radioconcentrique.

Vincent Fouchier :

La logique était une compréhension des dynamiques territoriales historiques. Souvent les gens restent dans les mêmes faisceaux. Partant de ce constat, on se disait qu'on pouvait imaginer un schéma territorial en se disant que chaque habitant puisse, au sein de son faisceau, trouver tous les équipements nécessaires.

Ariane Azéma :

Le mot n'était pas bon mais peut-être qu'il faut le réactiver. Il y a la couche métropolitaine puis la couche locale. L'approche « petite couronne » vs « grande couronne » est un obstacle pour penser cette dimension.

Nicolas Bauquet :

On est pris dans une contradiction. Assume-t-on le fait métropolitain ou pas ? Comment fait-on système à cette échelle ? C'est vrai que ce vous dites pourrait permettre de repenser l'espace

métropolitain tout en travaillant sur l'échelle des bassins de vie... En tout cas, il y a cette tension très forte entre les échelles.

Paulette Pommier :

Juste une remarque. Je m'étonne que vous n'ayez pas explicitement évoqué Christian Blanc⁷ et son repérage des « clusters » du Grand Paris : le pôle culture-crédation à Plaine commune-St Denis, le pôle de la finance à la Défense, le pôle de la santé à Villejuif-Evry, le pôle d'innovation scientifique et technologique au plateau de Saclay... De ces identifications est née la carte du PGE. Ces pôles invitaient à un mode de développement économique de la région résolument multipolaire, attribuant des vocations productives spécifiques à des ensembles situés dans la première, voire la deuxième couronne (ce qui rompait avec la traditionnelle dichotomie Est-Ouest).

Nicolas Bauquet :

Cette carte dont vous parlez, elle existe. Cette carte-là, la grande, elle ne peut pas être stratégique puisqu'elle a une portée normative. Les clusters n'ont pas été oubliés, rassurez-vous.

Vincent Fouchier :

Sur les inégalités Est-Ouest, on a essayé de creuser quelque chose parce qu'il y avait des inégalités extrêmement fortes mais nous avons essayé de regarder le cumul d'inégalités. Ensuite, à l'échelon du Bassin parisien, on a travaillé à une stratégie avec tous les présidents de régions concernés qui, étonnement, étaient alignés.

Des éléments de conclusion. C'est un peu ce que je comprends de l'exercice du SDRIF. Il est peut-être un peu trop tôt et ça va un peu trop vite. Le SDRIF précédent, c'était 2013. C'était hier. C'est très rapide et tout cela nécessite de réfléchir à tout. On n'en est qu'au début.

Nicolas Bauquet :

Le temps, on n'en a pas. C'est ma conviction profonde. On est sur des évolutions qui vont s'accélérer. C'est un vrai défi.

En bref, il y a des tas de questions sur lesquelles on aimerait travailler au sujet de l'aménagement du territoire. On a très envie d'être partie prenante de cette discussion.

En tout cas merci d'avoir pris ce temps avec nous ce soir.

⁷ Christian Blanc a été secrétaire d'Etat chargé du développement de la région capitale de 2008 à 2010. Son intérêt pour le développement des clusters avait conduit le Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin à lui confier une mission sur le développement économique qui a donné lieu au rapport, *Pour un écosystème de la croissance* (2004). Dans le même temps, la Datar élaborait la politique des Pôles de compétitivité.